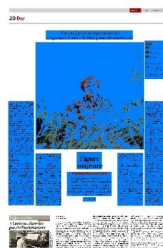


LE TEMPS



Éditions Slatkine
GENÈVE

Le Temps
1209 Genève
022 575 80 50
<https://www.letemps.ch/>

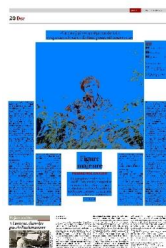
Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'127
Parution: 6x/semaine

Page: 20
Surface: 95'224 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003
Référence: 89503031
Coupure Page: 1/3



(HERMANCE (GE), 10 SEPTEMBRE 2023/DAVID WAGNIERES POUR LE TEMPS)



«Ce que j'ai vécu dépasse de loin ce qu'un auteur de fiction pourrait concevoir»

Figure majeure

FABIENNE PROZ JEANNERET

La juge genevoise des mineurs, aujourd'hui en retraite, évoque dans un ouvrage les destins d'enfants maltraités et les liens de confiance qu'elle a pu tisser pour qu'ils croient malgré tout un avenir possible

CHRISTIAN LECOMTE

🐦 @chrislecdz5

Le 1er décembre 2019. Guillaume, un jeune délinquant qu'elle a aidé en sa qualité de juge des mineurs, l'invite à se rendre à l'église Saint-François, à Lausanne. Elle hésite. Mais y va. Guillaume, dealer et toxicomane, amateur d'armes, s'est réinséré, est désormais abstinent. Il vient de marcher dans le désert marocain avec les pensionnaires du foyer où il est placé. Ce soir-là, il donne avec d'autres un concert de chants grégoriens. L'église est pleine.

A la fin, Guillaume s'avance, saisit le micro et dit qu'il serait mort s'il n'avait pas croisé le chemin de «sa juge». Fabienne Proz Jeanneret est émue. Elle l'est davantage lorsque le garçon entame pour elle un solo a cappella, *Mon pays*. Elle pleure, croit s'évanouir, quand il annonce que «sa juge» fête ce jour-là son anniversaire et demande à l'église entière de chanter. «J'ai accueilli cet hommage comme un remerciement pour tous les mineurs que j'ai

tenté d'aider dans mon parcours de juge», confie-t-elle.

Voyage rêvé

Quatre années plus tard, Fabienne Proz Jeanneret s'est mise en retrait de son métier. Envie de profiter pleinement des jours à venir et d'espaces lointains. Un périple d'un an sur les océans, en catamaran, avec Vincent, son époux avocat, qui lui aussi s'est rendu disponible et a choisi la barre plutôt que le barreau. Ce voyage rêvé a été réalisé, au-delà de toutes les espérances.

Aujourd'hui, c'est un lac qu'elle perçoit depuis une terrasse, le Léman précisément. Moins grandiose que les hautes mers, mais inspirant. Elle a écrit *C'est ma juge*, ouvrage sur ces destins d'enfants et d'adolescents qui l'ont profondément marquée. Elle pensait dans un premier temps garder ça pour elle, comme un carnet intime, ces choses vues, enten-

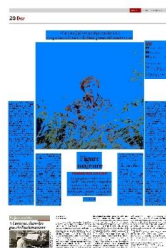
dues, ressenties, consignées sur du papier. Mais elle a fait lire à des proches qui, unanimes, ont dit qu'il fallait rendre public ce regard de juge sur l'enfance en peine.

Vingt-sept années de magistrature. Juge au Tribunal tuteur genevois avant de rejoindre le Tribunal des mineurs. De quoi remplir 180 pages. Ce chapitre par exemple, titré «Restitution de la marchandise». Ludmilla, 13 ans, déçoit ses parents adoptifs. Ils la trouvent disgracieuse, peu intelligente, elle ne se fait pas d'amis, elle vole de l'argent. Le couple explique à la juge qu'elle ne correspond pas à leur attente et les déshonore. Ils souhaitent «la restituer à l'Etat». «Ils venaient rapporter la marchandise défectueuse. Ma greffière et moi-même étions sidérées.» Ludmilla est placée dans un foyer en urgence. «Mais je leur ai dit qu'elle était légalement leur fille et qu'ils ne pouvaient renoncer aux droits parentaux sur elle.

Ils devaient pourvoir à ses besoins et assumer tous les frais relatifs à son éducation», commente la juge. Ludmilla a grandi dans un foyer éducatif, n'a plus entretenu de relations avec ses adoptants, a obtenu un diplôme d'éducatrice.

«Ma famille est mon réconfort»

Des centaines d'enfants ont défilé dans son cabinet, du bébé secoué à l'enfant abusé sexuellement, en passant par ces gosses dont les parents sont morts en



1998 dans le crash du vol Swissair New York-Genève, et à qui elle a dû nommer un tuteur ou une tutrice. Ce défilé de drames fait mal. En fin de journée, comment se sent-on? «Ma famille est mon réconfort», dit-elle.

En parlant de famille, Fabienne Proz Jeanneret aime à rappeler qu'elle a grandi dans un milieu modeste. Père mécanicien auto, mère ouvrière horlogère. A 12 ans, elle lit *Chiens perdus sans collier*, de Gilbert Cesbron. Emotion totale. Elle comprend qu'un juge peut sortir un enfant de la délinquance, le protéger de parents toxiques ou maltraitants. Tout comme son frère, devenu pilote d'avion, elle fait de solides études, en droit évidemment. En 1993, elle est élue juge à la Chambre des

tutelles, renommée depuis Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant.

«Ce que j'ai vécu dépasse de loin ce qu'un auteur de fiction pourrait concevoir», résume-t-elle. Illustration avec cette grand-mère genevoise qui a tué son petit-fils puis s'est suicidée. Sur décision d'un juge français, elle devait rendre l'enfant à sa mère établie en Haute-Savoie. «Mon confrère, inconsolable, a quitté la magistrature», rappelle la juge. Elle-même a subi des menaces. Au point où un procureur général lui a proposé d'être armée et de suivre des cours de tir. Ce qu'elle a décliné. Mais elle a appris l'autodéfense et le judo.

Menaces directes et indirectes. Elle raconte que ses deux enfants (le garçon est aujourd'hui avo-

cat, la fille inspectrice de police) ont été pistés. «Un homme et une femme ont pris en photo ma fille à la sortie de l'école. J'ai compris que j'avais auditionné ce couple psychiquement perturbé et leur avait retiré la garde de leur bébé. Lui m'avait dit: «Cela vous ferait quoi si votre enfant était retenu à 160 km de chez vous?» Ma fille a eu ensuite un garde du corps.» Un homme a aussi longtemps rôdé autour de l'école de son fils, puis autour du domicile familial.

Fabienne Proz Jeanneret a été nommée cette année au Conseil supérieur de la magistrature, l'organe de surveillance de la justice. Tout laisse croire qu'elle fera preuve de la même vigilance que face à un parent outrepassant ses droits. ■

PROFIL

1959 Naissance à Genève.

1984 Brevet d'avocat.

1993 Magistrate au Tribunal tutélaire.

2008 Juge des mineurs.

2017 Présidente de l'Association latine des juges des mineurs.

2023 Publie «C'est ma juge» aux Editions Slatkine.